

Pully

ÉDITO
DURABILITÉ
BRÈVES
PORTRAIT
SOCIÉTÉS LOCALES
SPORT
JEUNESSE
ÉTUDE
TRAVAUX
ÉCONOMIE
RESSOURCES HUMAINES
URBANISME
AGENDA

ÉDITO

Le riche patrimoine bâti de Pully impose une attention particulière. Au-delà des mesures de protection en lien avec la mise en place d'une zone réservée détaillées dans ce journal, trois bâtiments communaux, classés en notes *2* et *3*, doivent être préservés et rénovés prochainement pour que la population puisse continuer à en bénéficier.

Le Prieuré, fort de ses sept siècles d'histoire mais n'ayant pas connu de rénovation majeure depuis 1950, va bénéficier, suite au récent vote positif du Conseil communal, d'une restauration en profondeur afin qu'il perdure pour ce qu'il a toujours été: un lieu de vie et de rencontre.

Le Collège Arnold Reymond, ancré dans la mémoire collective de bon nombre de pulliérannes et pulliérans, se prépare à un chantier d'envergure: une rénovation énergétique couplée à une extension comprenant de nouvelles classes et salle de gym. Le lauréat du concours d'architecture sera dévoilé le 3 avril 2025, suivi d'une exposition publique des projets dans l'atrium du Collège du 4 au 12 avril.

Enfin, les bâtiments du 18^e siècle de la Campagne Guillemin doivent eux aussi être rénovés pour que la Garderie du Parc puisse continuer à accueillir des enfants mais surtout s'agrandir, passant des 40 places actuelles à 117 places après travaux.

A cette liste s'ajoutent les reconstructions de la piscine et de la STEP. Si l'ampleur des travaux est conséquente, ceux-ci sont indispensables pour préserver le patrimoine mais aussi et surtout pour garantir des prestations de qualité à la population.

LUCAS GIRARDET,
Conseiller municipal

DURABILITÉ

« BIODIVERSITÉ EXTRAORDINAIRE » AU COLLÈGE ARNOLD REYMOND

Lors de deux semaines de chantier, en juin et en août 2024, les élèves ont réalisé, aux abords du Collège, des aménagements favorables à la biodiversité et à l'éducation à la durabilité. Cela leur a permis de mettre la main à la terre avec un plaisir évident. Ce projet, initié par l'équipe enseignante et conduit par deux spécialistes en permaculture, a pu être réalisé grâce au soutien du Canton de Vaud et de la Ville de Pully.



Ainsi, un potager a été créé, avec des hôtels à insectes et des abris pour la faune, des ruches ont été installées, et une structure d'enseignement en plein air a été aménagée. Des nichoirs, que les élèves sont en train de construire en classe, seront disposés dans les arbres prochainement. L'inauguration de ces aménagements a eu lieu en présence d'une délégation de la Municipalité. Depuis la rentrée d'août 2024, ces aménagements sont utilisés par les élèves dans le cadre de nombreux cours OCOM (Option de compétences orientées métiers) tels que sciences et biodiversité, éducation nutritionnelle, formation générale, etc.

Ces espaces sont ouverts aux habitants-e-s de Pully afin de promouvoir la biodiversité et d'échanger autour de la durabilité lors d'événements ponctuels. Ainsi, la traditionnelle soupe d'automne du Collège Arnold Reymond a mis les produits du potager à l'honneur (soupe à la courge, vinaigre à l'estragon, coussinets de lavande). Les enseignant-e-s intéressé-e-s seront formé-e-s à la permaculture dans le courant de l'année 2025, pour qu'ils et elles puissent s'approprier les aménagements et y emmener leurs élèves.

Renseignements: Etablissement secondaire de Pully, M. Bertrand De Rham, bertrand.derham@edu-vd.ch



SOCIÉTÉS LOCALES

SCOUT·E·S DES QUATRE VENTS : SOLIDARITÉ, ENDURANCE ET DÉBROUILLARDISE

La Brigade de Montbenon, dont fait partie le groupe pullieran des Quatre Vents, est un groupe scout laïc de plus de 100 membres actifs, fondé il y a plus de 100 ans. Il encourage les jeunes à explorer leur relation aux autres, à soi et au monde, tout en développant leurs capacités.

Le groupe organise chaque samedi après-midi des activités originales et ludiques, adaptées à l'âge des enfants, dans la nature. Les scout·e·s promeuvent toutes sortes d'activités : du rallye vélo au bricolage, en passant par la visite de musées et la marche. Faire partie d'un groupe scout, c'est se faire des ami·e·s, vivre en groupe

et passer un après-midi sans console ou téléphone portable. L'été, une à deux semaines de camp sont organisées en fonction de l'âge des jeunes.

Le scoutisme est ouvert à tout le monde! Séparé·e·s en fonction de leur âge, les enfants profitent d'activités adaptées. Les plus jeunes trouveront leur place aux louvettes et loutveteaux (6-10 ans) où elles et ils peuvent jouer en apprenant. A l'orée de l'âge adulte et devenu·e·s des éclaireuses et éclaireurs (11-16 ans) les grands jeux, le jeu de rôle ou les constructions dans la nature peuvent prendre le relais pour soutenir leurs aspirations à l'aventure et leur permettre de côtoyer leurs limites. Suivant sa motivation et son développement au cours de ses années d'activité, le scout ou la scoute peut également devenir chef·fe, prenant des responsabilités petit à petit et organisant des activités à la mesure de son âge.

Pour plus d'informations, pour un essai sans inscription ni contrainte, n'hésitez pas à contacter la brigade!
info@quatrevents.ch



JEUNESSE

RÉFECTOIRES PRIMAIRES

Pour la rentrée d'août 2025, les inscriptions pour l'accueil dans les trois réfectoires communaux seront ouvertes le 9 avril à midi. Ces structures prennent en charge les écoliers de :

- L'Annexe Ouest, de 1P à 4P
- Chamblandes, de 3P à 6P
- Chantemerle, de 3P à 6P

Les élèves de 7-8P ont accès au coin pique-nique du Collège Principal et au réfectoire secondaire. Ces deux solutions ne requièrent pas d'inscription.

Plus d'informations et inscriptions en flashant le code QR ci-dessous ou sur www.pully.ch/fr/vivre-a-pully/ecoles-et-parascolaires



ÉTUDE

PULLY À LA LOUPE 2020-2024

UN ÉTAT DES LIEUX DE NOTRE VILLE

Quelles sont les démarches entreprises par Pully en faveur du sport? Est-ce que la couverture du réseau internet à haut débit est suffisante? Comment se déplacent les citoyennes et citoyens? Quel est le niveau de développement des services en ligne proposés par l'Administration communale? Pour la seconde fois, la Municipalité publie un panorama global de la Ville livrant de précieuses informations sur l'état de notre Commune et son évolution en s'appuyant sur 164 critères couvrant les domaines du développement durable et de la numérisation.

Au niveau des résultats, la grande majorité des critères montrent une performance estimée bonne à excellente. Par exemple, la consommation électrique de l'éclairage public est 35 % inférieure à la cible des Cités de l'énergie, et la consom-

mation d'eau potable est 27 % inférieure à la moyenne suisse. L'égalité salariale est respectée au sein de l'administration pullieranne, tandis que le revenu imposable moyen est 39 % plus élevé que celui des autres villes participant à l'initiative « Cercle indicateurs » soutenue par la Confédération suisse.

Certains domaines montrent néanmoins un potentiel d'amélioration, par exemple en matière d'énergie et de gestion des bâtiments publics. En effet, leur consommation reste trois fois supérieure aux normes. D'autres points d'attention incluent la capacité de financement des investissements par la Ville qui est près de cinq fois inférieure aux besoins, ou encore la mobilité douce et l'accessibilité des transports publics pour les personnes à mobilité réduite.

Selon le Syndic, M. Gil Reichen, « cette nouvelle édition de Pully à la loupe offre une vision claire et actualisée de notre Ville, et contribue à ajuster les actions de la Municipalité pour mieux répondre aux besoins des citoyennes et citoyens ».

Plus d'informations sur smart.pully.ch/pullyaloupe

LE SITE DU COLLÈGE PRINCIPAL ÉVOLUE

Depuis le mois de février, des travaux préparatoires sont en cours dans le secteur, préambule au chantier qui modifiera fortement les habitudes des utilisatrices et utilisateurs ainsi que des riveraines et riverains. L'ensemble des informations pratiques seront communiquées avant le début effectif du chantier.

Ce projet de grande ampleur est un engagement fort de la Municipalité pour adapter ses infrastructures et le cadre de vie aux besoins de sa population, au-delà de l'agrandissement d'une école : près de la moitié du complexe sera, à terme, affectée à d'autres usages – parascolaires, administratifs et sportifs.

www.projets.pully.ch
collegeprincipal@pully.ch

BREVES DU CONSEIL

RÉNOVATION DU PRIEURÉ

Ce projet est l'aboutissement d'une réflexion débutée il y a plus de dix ans sur l'avenir de ce bâtiment historique emblématique de Pully. Lors de la séance du 26 février dernier, les conclusions du préavis N° 01-2025 ont été acceptées à une très large majorité (83 oui, 7 non et 2 abstentions) par le Conseil communal. Le coût du crédit d'investissement octroyé est de CHF 12'237'500. Le projet comprend la bibliothèque communale avec des espaces d'accueil et de médiation, ainsi qu'un bar et un restaurant, permettant de renouveler l'offre en activités publiques du centre-ville. Les travaux devraient commencer en septembre 2025 et se terminer en août 2027.

RENOUVELLEMENT DES CONDUITES INDUSTRIELLES ET DE LA ROUTE

C'est lors de la même séance que les conclusions du préavis N° 03-2025 concernant le renouvellement des conduites industrielles et de la route aux ch. de Chamblandes, de Champittet, du Manoir, de Pierraz-Portay, et aux av. C. F. Ramuz et Général Guisan ont été acceptées par le Conseil communal. Le crédit octroyé est de CHF 7'192'000. Inscrite au plan des investissements 2024-2028, la planification de ce projet prévoit un démarrage des travaux en mai 2025. Il comprend la création d'un réseau séparatif eaux usées/eaux claires, la rénovation complète du réseau d'eau potable, le renforcement du réseau électrique basse tension, le remplacement des luminaires existants et, finalement, un nouvel aménagement routier (réfection complète des chaussées).



TRAVAUX

RÉFECTION DE LA ROUTE DE CHENAULE

La Ville vient d'entamer des travaux sur la partie forestière de la route de Chenaule. Prévus jusqu'à l'automne 2025, ils comprendront une remise à neuf du revêtement routier, le renouvellement du réseau d'eaux claires, ainsi qu'une extension du réseau électrique, qui permettra d'acheminer, dans le futur, la fibre optique aux Monts-de-Pully. Pendant toute la durée du chantier, la route sera fermée au trafic. L'accès au parking du parcours Vita (éga-

lement réfectionné) et au cimetière restera néanmoins possible depuis les Monts-de-Pully. Pour des raisons logistiques, ces travaux ne pouvaient être conduits en même temps que ceux entrepris récemment par l'OFROU pour renouveler le pont autoroutier de la Chenaule.

Renseignements: Direction des travaux et des services industriels, dtsi@pully.ch, 021 721 32 00

RÉNOVATION DES ESCALATORS DE LA GARE

Bien que les bâtiments adjacents appartiennent au domaine privé, l'entretien des escalators permettant l'accès à la Place Neuve incombe à la Ville. Leur rénovation est programmée du 14 avril au 16 mai prochain.

Durant la période des travaux, deux escalators resteront opérationnels en alternance et permettront l'accès à la place depuis la gare. L'utilisation de l'ascenseur sera également garantie, mais réservée dans la mesure du possible aux personnes dont la mobilité est la plus réduite. En outre, une signalétique sera mise en place aux abords du chantier afin d'orienter au mieux les usagers et usagères.

Renseignements: Direction des domaines, gérances et sports, ddgs@pully.ch, 021 721 35 26

PORTRAIT

ALEXANDRE AHR CODIRECTEUR DE LA FONDATION SPORT FOR LIFE

Sport for Life est une fondation suisse reconnue d'utilité publique dont le président est Guy Forget et l'un des ambassadeurs Patrick Müller. Celle-ci œuvre notamment au sein de deux clubs pulliérans. Elle promeut les valeurs du sport et les bienfaits de sa pratique auprès des jeunes et de leur entourage. Pour cela, la Fondation met en place plusieurs programmes - Alexandre Ahr nous en parle.

Ce Pullièran passionné de tennis (il a été professionnel durant quelques années) codirige Sport for Life depuis 2009 aux côtés de Pascale Arribe, ancienne joueuse de tennis professionnelle qui a ensuite enseigné durant 15 ans avant de s'investir dans le domaine caritatif. A côté de cela, Alexandre Ahr possède plusieurs autres casquettes, gérant notamment la communication pour Lara Gut-Behrami et Timea Bacsinszky.

LE PROGRAMME ENGAGEMENT

Ce programme vise à assurer que les clubs sportifs, les enseignant·e·s et les jeunes s'engagent à faire vivre les valeurs de Sport



for Life (respect, solidarité, passion, persévérance) sur et en dehors du terrain. Environ 1500 jeunes de la région en bénéficient chaque année, dont celles et ceux du Tennis Club Pully et du Pully Football.

LE PODCAST SPORT FOR LIFE

Son but est de sensibiliser les jeunes et leur entourage (entraîneuses et entraîneurs, enseignant·e·s, parents, etc.) à l'importance et aux bienfaits de la pratique du sport. A ce jour, 29 épisodes ont été diffusés. Dans chaque épisode sont invité·e·s des expert·e·s pour s'exprimer sur des thématiques comme la transformation des peurs en énergie positive, la gestion des émotions, la concentration, la gestion du stress. Il donne aussi la parole à des personnalités qui portent un regard inspirant sur le sport comme Amélie Mauresmo ou Boris Cyrulnik.

«Tous les épisodes du podcast sont en libre accès et peuvent donc être librement partagés avec les clubs de sport de Pully. Sport for Life se tient à votre disposition pour réfléchir à des collaborations!»

www.sport-for-life.ch

ÉCONOMIE

NOUVELLE CAMPAGNE « CONSOMMER LOCAL » À PULLY

Cette campagne de communication, initialement lancée par Lausanne Région en 2021 pour mettre en avant l'importance du « consommer et acheter local » et ainsi soutenir l'économie locale, revient à Pully en 2025 sous une forme nouvelle. En effet, la Municipalité de Pully a souhaité relancer cette campagne pour soutenir ses commerçantes et commerçants. Elle a proposé à ses voisines Paudex et Belmont-sur-Lausanne, en collaboration avec l'Association Pully Paudex Belmont, de faire une campagne commune, ce qu'elles ont accepté.

Des affiches de cette campagne ont été placées sur les chevalets communaux et dans les devantures des magasins. Dans le même temps, des visuels similaires ont été publiés sur les réseaux sociaux de la Ville.



ÇA BOUGE, JE CONSOMME LOCAL

VOS COMMERCE DE PROXIMITÉ SONT TOUJOURS LÀ POUR VOUS!



Plus d'informations sur www.lausanneregion.ch

SPORT



MÉRITES SPORTIFS 2024

Chaque année, la Ville de Pully organise sa traditionnelle remise des mérites sportifs. Cette manifestation permet de récompenser les performances sportives remarquables réalisées en cours d'année par une sportive, un sportif ou une équipe. Cette année, trois mérites ont été attribués à:

POLE EMOTION, STÉPHANIE PIERRET

Stéphanie Pierret pratique le cerceau aérien et la pole artistique. En 2024, elle a obtenu la 1^{re} place aux Championnats du Monde IPSF en cerceau aérien artistique, dans la catégorie Master + 40 ans.

PULLY RINK-HOCKEY CLUB, 1^{re} ÉQUIPE

Son parcours exceptionnel durant la saison régulière et les playoffs a permis au Pully Rink-Hockey Club de rejoindre l'élite du rink-hockey suisse, la Ligue Nationale A.

TRI TEAM PULLY, EMMA KAMERZIN

Jeune triathlète, Emma Kamerzin est devenue championne suisse de la regio league en 2024, en ayant notamment remporté les triathlons de Nyon et de Lausanne.

La manifestation officielle s'est tenue le mardi 25 février 2025 à la Maison Pulliérane dans une ambiance chaleureuse et décontractée, agrémentée de la prestation musicale du groupe de pop alternative ELÆNA.

Renseignements: Direction des domaines, gérances et sports, ddgs@pully.ch, 021 721 35 26



AGENDA

MUSÉE D'ART DE PULLY

Jusqu'au 25 mai:
Hodler. Un modèle pour l'art suisse
www.museedartdepully.ch

ARCHÉOLAB

Jusqu'au 29 juin:
Portail vers le passé.
www.archeolab.ch

LA MUETTE – ESPACES LITTÉRAIRES

Programmation complète :
www.lamuette.ch

THÉÂTRE DE L'OCTOGONE

23 mars à 17h: Du Bout des Doigts,
spectacle de danse tout public

Reste de la programmation disponible
sur www.theatre-octogone.ch

AUTRES DATES

Fermetures de l'Administration communale

**Je 17 avril à 16h30 au
ma 22 avril à 7h30:** Pâques

**Me 28 mai à 16h30 au
lu 2 juin à 7h30:** pont de l'Ascension

Lu 9 juin de 7h30 à 16h30: Pentecôte

Poste de Police ouvert 24h/24h,
021 721 33 11

Pâkomuzé : nombreuses activités
au Musée d'art et à l'ArchéoLab
du 12 au 27 avril

**Ouvertures printanières
de la Cave de Pully:** 1^{er} et 2^{mai}
de 17h à 20h, 3 mai de 10h à 14h
à la Maison Pulliérane

Collecte des déchets spéciaux
au parking de la Clergère:
3 mai de 8h à 12h

Week-end musical de Pully
(www.wempully.ch): **8 au 11 mai**

**Ouverture de la piscine de
Pully-Plage:** 10 mai au 14 septembre

Fête des voisins (www.pully.ch): **23 mai**

Journée Pully Culture: 24 mai
Les institutions culturelles de la Ville
proposeront une programmation
commune riche en surprises et
découvertes.
Plus de détails prochainement sur
www.pully.ch/culture

**Pully Bouge: 25 mai à Pully-Plage
de 9h à 15h:** participez au duel
intercommunal dans le cadre
de Suisse bouge

**Don du sang: 20 juin, de 11h30 à
15h30** à la Maison Pulliérane

**Galerie des Rives: 18 juin au 6 juillet
au Port de Pully:** activités, workshops,
événements et animations pour toutes
les générations. Programme à venir sur
www.pully.ch/galeriedesrives

PROCHAINES SÉANCES
DU CONSEIL COMMUNAL

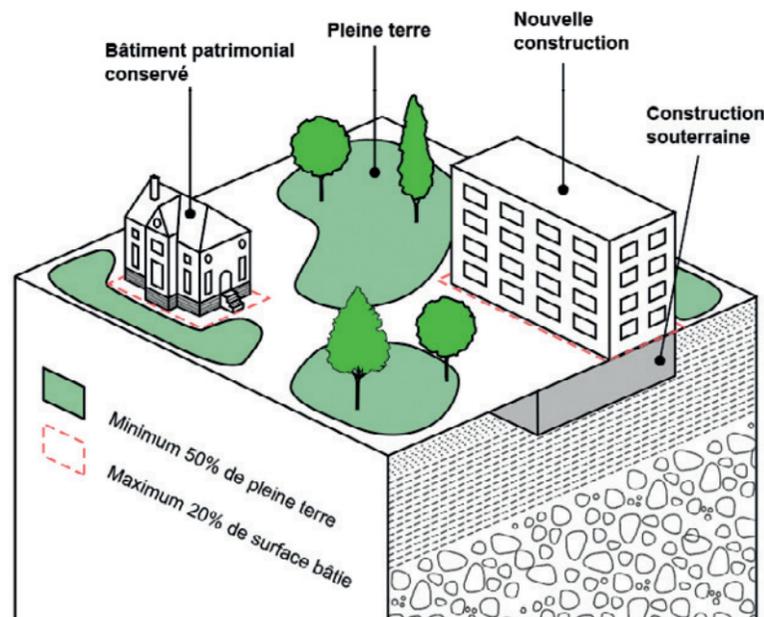
Me 2 avril, à 20h
Me 30 avril, à 20h
Me 4 juin, à 20h
Me 25 juin, à 18h

Vous organisez un
événement à Pully?

La plateforme de l'association
Pully Paudex Belmont (PPB)
www.promo-ppb.ch/agenda est à votre
disposition pour en faire la promotion.

URBANISME

PULLY 2040

LA VILLE PROTÈGE SES SOLS ET SON PATRIMOINE BÂTI EN ATTENDANT
LA RÉVISION DU PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL (PACOM)

En 2023, la Municipalité a initié une révision de ses outils d'aménagement du territoire (Plan directeur et plan d'affectation). Ce processus vise à assurer un développement harmonieux de la Commune à l'horizon 2040. Les enjeux de ces révisions consistent notamment à mieux protéger et mettre en valeur les caractéristiques du territoire communal en matière de patrimoine, de paysage, ou de biodiversité, ainsi qu'à améliorer la qualité et l'intégration des projets de construction.

En attendant de pouvoir disposer d'une nouvelle réglementation en matière de construction, la Municipalité mettra, au mois d'avril, à l'enquête publique un projet de zone réservée. Cet outil particulier sert à limiter voire à interdire provisoirement les constructions en zone à bâtir afin de permettre à l'autorité communale de définir avec sérénité les lignes directrices de sa politique en matière d'aménagement du territoire. Dans le cas de la Ville de Pully, la zone réservée n'a pas pour ambition de mettre le territoire sous cloche. Les nouveaux projets seront toujours possibles selon les règles en vigueur et sur l'entier du territoire. Ils devront néanmoins se conformer à des règles additionnelles.

Les nouvelles dispositions que la Municipalité entend faire appliquer de manière transitoire concernent, d'une part, la préservation de la pleine terre (maintien de 50% de surface de sol non artificialisé en surface et en sous-sol sur la parcelle) et, d'autre part, la protection des bâtiments présentant des qualités patrimoniales (conservation des bâtiments et des sites en note *3* au recensement architectural vaudois). Ces dispositions sont appliquées de manière stricte et uniforme pendant toute la durée de la zone réservée et jusqu'à la mise en vigueur du nouveau plan d'affectation communal et du nouveau règlement sur les constructions qui l'accompagne.

Le périmètre de la zone réservée s'étendra sur la majorité du territoire communal, seules les parcelles en zone de construction d'utilité publique

ainsi que des plans d'affectation de détail en vigueur depuis moins de 15 ans ou situés au centre-ville en seront exclus.

POURQUOI LE SOL ET LE PATRIMOINE?

Aujourd'hui, les sols subissent une grande pression, aussi bien en milieu agricole qu'en milieu urbain. Dans les deux cas, cette pression correspond à un besoin grandissant de surface pour supporter les activités humaines. Or, les sols sont également une composante à part entière des espaces naturels et du paysage. Ils remplissent des fonctions écologiques essentielles ; ils servent notamment d'habitat pour de nombreuses espèces animales, végétales ainsi que des micro-organismes, et permettent l'infiltration et l'évaporation des eaux. En ville, leur préservation est très importante pour lutter contre les effets d'îlots de chaleur et les événements climatiques extrêmes. La zone réservée, en exigeant la préservation d'une surface de pleine-terre dans les nouveaux projets, permettra de combler une lacune réglementaire. Le patrimoine bâti d'importance locale a longtemps été moins considéré, et par conséquent moins étudié, que le patrimoine national ou régional. Pourtant, il est bien plus présent dans le paysage urbain et raconte l'évolution du territoire. Le patrimoine bâti pulliérane est soumis à la même pression que les sols. Les bâtiments anciens nécessitent des rénovations importantes ou des assainissements énergétiques, ce qui pousse parfois les propriétaires à envisager une démolition-reconstruction plutôt que le maintien des bâtiments existants. Jusqu'à présent, ceux-ci ne bénéficiaient d'aucune protection légale, ce à quoi la Municipalité entend remédier en encadrant les interventions possibles sur les bâtiments recensés et en interdisant leur démolition.

Plus de renseignements : Direction de l'urbanisme et de l'environnement,
021 721 37 00, due@pully.ch

RESSOURCES HUMAINES

LA VILLE DE
PULLY SIGNE
LA CHARTE
ÉTHIQUE DE
LA FONDATION
LA LÉGION
DU CŒUR

La Fondation La Légion du cœur a été créée pour sensibiliser les entreprises et les collectivités publiques à leur rôle en tant que vecteur de guérison important pour les collaboratrices et collaborateurs atteints d'une longue maladie.

La Fondation sensibilise les employeurs à l'importance de garder le contact et de mettre en place des conditions adéquates favorisant le retour en entreprise pour les personnes touchées dans leur santé, ou encore de permettre le maintien de l'activité pendant un traitement, en adaptant le travail ou les horaires. L'objectif est d'inciter les entreprises à faire preuve d'humanité en soutenant leurs collaboratrices et collaborateurs lors de l'annonce de la maladie et au moment de la reprise de l'activité professionnelle. Ces maladies ne sont souvent qu'une étape, certes douloureuse, avant de cheminer vers une guérison parfois complète. Être gravement malade ne veut pas forcément dire qu'on ne peut pas continuer à travailler ou qu'on ne pourra plus jamais retravailler !

La charte éthique signée fin 2024 est un engagement de la Ville de Pully, en tant qu'employeur, de mettre en place les actions nécessaires pour aider les personnes en longue maladie et les accompagner dans leur guérison en gardant des objectifs professionnels.

A ce jour une vingtaine d'entreprises ont signé cette charte dont la Coop, les Retraites populaires, la RTS, la Clinique de La Source ou encore la CVCI. La Ville de Pully est la première ville de Suisse à l'avoir signée et à prendre ainsi cet engagement.